CARITAS Schweiz Suisse Svizzera Svizra

LE TEMPS

Le Temps

Reach: 82'562

Verbreitung: 28'372

AÄW: 5'400 CHF

Seite: 6

Datum: 30.10.2026

Autor: Berne Propos Recueillis Par Annick Chevillot

Rubrik: Caritas Vaud



«Nous ne demandons pas un privilège»

SANTÉ A l'appel de l'Avivo Suisse, des retraités donnent de la voix ce vendredi à Berne contre l'envolée des primes d'assurance maladie. Pour les plus modestes, la facture devient intenable. Un moratoire est demandé. Rencontre avec Béatrice Métraux, coprésidente de l'Avivo

PROPOS RECUEILLIS
PAR ANNICK CHEVILLOT, BERNE

Ce vendredi, l'Avivo Suisse, association de défense des retraités forte de quelque 19 000 membres, investit la place Fédérale à Berne pour exprimer son mécontentement face à la hausse des primes d'assurance maladie depuis 2000: plus de 140% pour la prime moyenne des adultes. Elle réclame un moratoire de deux ans.

Tous les retraités ne sont pourtant pas dans le besoin, loin de là. Selon l'Observatoire de la vieillesse de Pro Senectute, 13,9% des 65 ans et plus, environ 200 000 personnes, vivaient sous le seuil de pauvreté en 2022 si l'on ne considère que leur revenu. Une fois leur fortune prise en compte, ils ne sont plus que 3,2%, soit quelque 46 000 personnes. A l'inverse, 11% des aînés posséderaient une fortune nette de plus d'un million de francs. Les 85 ans et plus forment même la classe d'âge la plus aisée du pays, relève l'économiste de l'Université de Lausanne Marius Brülhart. Reste qu'à la fin de 2024, 12,2% des rentiers



«Avec la hausse des primes, les aînés iront moins chez le médecin»

AVS, soit 225 900 personnes, dépendaient des prestations complémentaires.

Côté santé, les aînés pèsent lourd. Les 65 ans et plus, un cinquième de la population, génèrent 44% des coûts de l'assurance de base, selon le laboratoire d'idées Avenir Suisse. La prime étant la même pour tous les adultes, les assurés plus jeunes financent une partie de leurs soins. Le vieillissement n'explique toutefois qu'environ 15% de la hausse des dépenses de santé depuis 1960, selon l'Administration fédérale des finances.

Ancienne conseillère d'Etat vaudoise, présidente de Caritas Vaud et coprésidente de l'Avivo Suisse, Béatrice Métraux défend la démarche.

Pourquoi une performance sur la place Fédérale? Chaque année, c'est la même chose: annonce des primes, contestation, résignation. On constate, on râle, on paie. Nous voulons dire stop à cet engrenage. Bien des personnes ne pourront bientôt plus payer leur prime, ni se faire soigner. Et à quoi doit-on renoncer quand on n'a que l'AVS et les prestations complémentaires? A la nourriture, au médecin, aux soins dentaires, aux visites aux enfants et aux petits-enfants? C'est une équation impossible. Quel que soit le nombre de personnes présentes, il est important de lancer un signal au gouvernement et au parlement.

Vous indiquez une hausse des primes de plus de 140% depuis 2000. Et vous affirmez que les rentes n'ont pas suivi. Elles sont pourtant indexées, et la 13e rente AVS sera versée en décembre… Vous avez raison, on ne peut pas dire que les rentes sont restées au même niveau. Mais elles n'ont pas augmenté de 140% en vingt-six ans, seulement d'environ 25%. Même indexées et même avec la 13e rente, elles ne compensent pas la hausse des primes.

Pour ce qui est des primes d'assurance maladie, vous demandez un moratoire de deux ans. Mais un moratoire pour faire quoi? Les primes 2027 étant déjà établies, nous visons 2028 et 2029. Selon nos estimations, ce gel coûterait environ plus de 7 milliards de francs sur deux ans. Pour le financer, on peut puiser dans les réserves des assureurs, agir sur la maîtrise des coûts et, le cas échéant, prévoir une aide fédérale ou cantonale. Nous ne demandons pas un privilège, nous demandons une réflexion politique poussée et responsable. Quand il a fallu trouver de l'argent pour Credit Suisse, le Conseil fédéral en a trouvé…

Un moratoire ne règle pas la hausse des coûts. L'Avivo défend des primes en fonction du revenu. Est-ce la solution? C'est une des solutions, pas la seule, d'où le moratoire de deux ans. Le temps que le Conseil fédéral et le parlement se parlent et trouvent des solutions qui aident les familles et les seniors.

Vous présidez aussi Caritas Vaud. La précarité des aînés augmente-t-elle? Nous voyons de plus en plus de seniors dans nos épiceries et nos boutiques de vêtements. C'est une marque d'appauvrissement. Mais ce qui m'inquiète le plus, c'est la solitude. Toute une population qui a construit la Suisse se retrouve seule, et critiquée. La politologue Rahel Freiburghaus a évoqué l'idée de pondérer le droit de vote des aînés à partir d'un certain âge, parce qu'ils pèseraient trop sur la politique. Scandaleux. Dans le milieu médical et administratif, on constate aussi cet âgisme avec un refus de prendre l'aîné en considération. Avec moins de moyens, en se sentant critiqué, il se renferme. Nous vivons dans une société qui n'est pas bienveillante envers ses seniors.

Dans les soins, comment cela se manifeste-t-il? Nos membres nous disent qu'ils ne sont pas écoutés. L'Avivo Vaud a demandé à Unisanté d'étudier la relation entre médecins de famille et personnes âgées. Nous aimerions que les médecins soient formés à cette question et souhaitons qu'à la sortie de l'hôpital, le lien entre hôpital, médecin de famille et patient fonctionne mieux.

De nombreux retraités renoncent aux aides auxquelles ils ont droit. Pourquoi? Les démarches sont lourdes, les gens en ont peur. Il y a la honte aussi. Et des étrangers craignent de perdre leur permis s'ils demandent des prestations complémentaires. Comme nous remplissons environ 7000 déclarations d'impôt par an dans le canton de Vaud, nous voyons tout de suite qui y a droit. ▬

INTERVIEW

pressrelations

pressrelations Schweiz AG
mail@pressrelations.ch
www.pressrelations.ch